



INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat, soit quatorze jours après la date de signature du bulletin d'inscription ou du devis.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté. Vous pouvez nous notifier ces éléments :

- par courrier : FORMAPHENIX, 88 rue Hippolyte Kahn 69100 VILLEURBANNE
- par fax : 09 72 52 83 66

Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation disponible sur notre site Internet à l'adresse suivante, mais ce n'est pas obligatoire : <http://www.formaphenix.fr/societe.html>, cliquez ensuite sur « Télécharger notre formulaire de rétractation ».

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat.

Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

Le service Inscription FORMAPHENIX